

M.R.C. MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2010-11-14

PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal d'AlbanéL tenue à l'édifice municipal situé au 160, rue Principale à AlbanéL, le 15 novembre 2010 à 19 h 30, sous la présidence de madame Évangéline Plourde, maire.

Sont présents : Mmes Liane Proulx, conseillère
Francine Chiasson, conseillère
M.M. Michel Lavoie, conseiller
Alain Laliberté, conseiller
René Gagnon, conseiller

Est absent : M. Robin Harvey, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par la prière récitée par madame Évangéline Plourde, maire.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame le maire souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Discours du maire 2011
4. Autorisation de verser la quote-part à Transport Adapté (6 851 \$)
5. Autorisation de verser la subvention à la Maison des jeunes (1 000 \$)
6. Demande au MTQ concernant la réparation du ponceau du ruisseau Morin
7. Demande à Bell pour le déplacement d'un poteau
8. Période de questions
9. Levée de la séance

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
 APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu.

3. RAPPORT DU MAIRE 2011

En vertu de l'article 955 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter ce rapport qui devrait vous permettre de prendre connaissance de l'exercice financier en cours, soit 2011, et de celui de l'an passé, soit 2010 ainsi que quelques prévisions pour 2012.

EXERCICE FINANCIER 2010

	<u>RÉALISATION</u> 2010	<u>BUDGET</u> 2010
<u>REVENUS</u>		
➤ TAXES	¹ 1 700 234	1 670 785
➤ PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	² 60 431	54 321
➤ AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	³ 208 079	83 050
➤ TRANSFERTS	⁴ 324 458	349 517
➤ TRANSFERTS AUTRES	⁵ 429 599	
TOTAL	⁶ <u>2 722 801</u>	<u>2 157 673</u>
<u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>		
➤ ADMINISTRATION GÉNÉRALE	⁷ 428 448	417 270
➤ SÉCURITÉ PUBLIQUE	⁸ 305 045	309 364
➤ TRANSPORTS	⁹ 423 138	360 964
➤ HYGIÈNE DU MILIEU	¹⁰ 412 069	396 409
➤ SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	¹¹ 8 077	23 000
➤ AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	¹² 93 019	101 096
➤ LOISIRS ET CULTURE	¹³ 273 195	211 983
➤ FRAIS DE FINANCEMENT	¹⁴ 78 233	74 487
SOUS-TOTAL	¹⁵ <u>2 021 224</u>	<u>1 894 573</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT)	¹⁶ <u>701 577</u>	<u>263 100</u>
<u>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</u>		
➤ MOINS REVENUS D'INVESTISSEMENT	¹⁷ (429 599)	0
➤ FINANCEMENT À LONG TERME	¹⁸	0
➤ VENTE D'ACTIF	¹⁹ 16 869	0
➤ REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	²⁰ (109 917)	(133 600)
SOUS-TOTAL	²¹ <u>(522 647)</u>	<u>(133 600)</u>
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATIONS	²² <u>178 930</u>	<u>129 500</u>

	RÉALISATION 2010	BUDGET 2010
<u>AFFECTATIONS</u>		
➤ <i>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</i>	²³ <u>(100 071)</u>	<u>(129 500)</u>
➤ <i>SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ</i>	²⁴ _____	_____
➤ <i>SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ</i>	²⁵ _____	_____
➤ <i>RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS</i>	²⁶ _____	_____
SOUS-TOTAL	²⁷ <u>(100 071)</u>	<u>(129 500)</u>
SURPLUS (DÉFICIT) ANNÉE 2010	²⁸ <u>78 859</u>	<u>0</u>

« À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2010, ainsi que le résultat de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec ».

VÉRIFICATEUR : GROUPE MALLETTE, COMPTABLES AGRÉÉS

EXERCICE FINANCIER 2011

L'année 2011 devrait se terminer avec des dépenses et des revenus équilibrés, ceci après avoir affecté un montant approximatif de 75 000 \$ de notre surplus accumulé non affecté.

Pour ce qui est de la dette à long terme, elle était de 1 488 821 \$, au 31 décembre 2010 et représentait 637.06 \$ par personne (pour une population de 2 337 personnes) ou 1.54 % du rôle d'évaluation imposable (96 636 500 \$).

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013 s'élève à 1 130 500 \$ soit, 515 000 \$ pour 2011, 612 000 \$ pour 2012 et 2 000 \$ pour 2013. On se rappelle que ce programme n'est conçu que pour nous aider à planifier et n'est pas un engagement ferme de réalisation.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Pour 2011, les membres du conseil sont sujets au règlement 05-126 ayant pour objet de fixer la rémunération annuelle desdits membres de ce conseil.

Donc, le maire perçoit un salaire annuel de 11 592 \$ et une allocation de dépenses de 5 796 \$.

Les conseillers, quant à eux, touchent un salaire annuel de 3 684 \$ et une allocation de dépenses de 1 932 \$.

CONTRATS DE 25 000 \$ OU TOTALISANT 25 000 \$ ET PLUS

Je dépose pour consultation, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ ou totalisant plus de 25 000 \$ comme prévu à l'article 955 du Code municipal.

DOSSIERS ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2011

Concernant l'administration

- Adoption du règlement 11-165 sur les frais de déplacement des élus et employés municipaux;
- Adoption du règlement 11-168 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- Modernisation de la réception de l'édifice municipal;
- Installation d'air conditionné dans les bureaux municipaux et à la maison des jeunes;
- Mandat à une firme d'évaluateur pour l'évaluation des chalets dans le secteur villégiature;
- Acquisition de terrain pour la piste cyclable.

Concernant la sécurité publique

- Déneigement des trottoirs;
- Contrat d'inspection des cheminées;
- Installation d'une borne sèche.

Concernant le transport et la voirie

- Complété l'asphaltage de la rue Coteau-Marcil, rue du Parc et rue Industrielle;
- Terminé les bordures sur une partie de la rue Industrielle;
- Rapiéçage de la rue Principale, de la rue Industrielle;
- Rechargement route Pronovost, Cinquième rang, Grand Rang Sud, chemins Dumais, de l'Écluse et Joseph-Eugène;
- Creusage de fossé dans les Troisième et Quatrième rangs.

Concernant l'urbanisme et la mise en valeur du territoire

- Participation au S.A.R.P. (2 consultations);
- Adoption des règlements 11-155 et 11-156 ayant pour objet de créer une nouvelle zone résidentielle;
- Adoption des règlements 11-157 à 11-164, nouveau plan d'urbanisme et règlements s'y attachant;
- Adoption des Règlements de zonage 11-166 et 11-167 créant une zone commerciale à même une partie de la zone R43.

Permis de construction et de rénovation pour 2011 (novembre 2010 à octobre 2011)

Construction résidences principales et chalets :	6 permis pour	680 000 \$
Construction autre :	30 permis pour	692 400 \$
Rénovation :	100 permis pour	1 075 827 \$
Démolition :	12 permis	
Permis de lotissement :	2 permis	
Avis d'infraction :	1 avis	
Installation septique	7 permis	
Pour un total de :	157 permis	2 448 227 \$

Concernant les loisirs, la culture et le communautaire

- *Complété le projet récréo-sportif;*
- *Organisation de la Journée de la famille et de la Journée de la culture;*
- *Soutien financier au Comité d'embellissement, à l'association des sportifs, au Festival de la Gourgane et au Club des 12-17;*
- *Installation de nouveaux modules de jeux au parc du Carré des Cyprès, parc du Coteau-Marcil et du parc de la rue Industrielle;*
- *Bonification de la Véloroute des Bleuets complétée;*
- *Ajout de services 30 ampères sur le terrain de camping;*
- *Réfection de la plomberie du bloc sanitaire du terrain de camping.*

Hygiène du milieu

- *Mise à niveau de l'informatique à la station d'eau potable;*
- *Nettoyage des bassins de rétention à la station d'eau potable;*
- *Nettoyage du réseau d'égout.*

QUELQUES PRÉVISIONS 2012

Le prochain budget sera adopté le 12 décembre 2011 à 19 h 30. Les membres du conseil municipal se devront, comme le prévoit le Code municipal, de préparer un budget équilibré selon des priorités établies et en tenant compte des besoins de la population. Vous trouverez à cet effet, dans notre journal qui sera publié en début d'année, les détails des prévisions budgétaires pour l'année 2012.

La valeur imposable au rôle d'évaluation sera, pour l'année 2012, de 111 177 600 \$.

Les dossiers prioritaires pour l'année 2012 seront, de façon non limitative :

- ❖ *La poursuite du projet du plan d'intervention des infrastructures;*
- ❖ *Vidange du bassin numéro 3;*
- ❖ *Modification des accès de l'édifice municipal;*
- ❖ *Compléter l'affichage normalisé;*
- ❖ *Ajout d'un point d'eau dans le Grand Rang Sud.*

REMERCIEMENTS

Je souhaite d'abord remercier notre directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Réjean Hudon. Son intégrité dans tous les dossiers fait de lui un collaborateur essentiel à la bonne marche de la municipalité d'Albanel.

Également, des remerciements vont à madame Rachel Doucet, secrétaire-trésorière adjointe, pour son professionnalisme dans l'accomplissement de son travail. La rigueur et le dévouement dont elle fait preuve sont aussi très importants pour notre Municipalité.

Je tiens aussi à souligner le travail professionnel de la directrice des loisirs qui coordonne le secteur des loisirs d'Albanel. Merci à madame Sylvie Tremblay.

De plus, notre équipe de secrétaires-réceptionnistes, qui représente l'image de la Municipalité, mérite aussi toute notre gratitude, vous êtes partie intégrante du bon fonctionnement de la Municipalité. Merci à mesdames Claudine Pouliot, Liliane Allard et Manon Comtois.

Nos employés extérieurs sont dévoués, consciencieux et leur savoir-faire est primordial pour le bon fonctionnement de la municipalité d'Albanel. Merci à messieurs Carol Bédard, Lauréat St-Pierre, Réal Bouchard, Rémi Aubut et notre employé saisonnier, monsieur Marc-André Larouche.

Merci à tous de la part des membres du conseil municipal.

Je désire également remercier tous les membres du conseil, madame Liane Proulx, monsieur Michel Lavoie, monsieur Robin Harvey, madame Francine Chiasson, monsieur Renel Gagnon et monsieur Alain Laliberté; votre dévouement et votre disponibilité sont des atouts importants pour l'avancement de notre Municipalité.

En tant que maire d'Albanel, je peux vous assurer que nous avons suivi de près la situation financière de la Municipalité afin de continuer à vous offrir des services de qualité, tout en maintenant un taux de taxes raisonnable pour tous les contribuables. Soyez assuré de mon dévouement et de ma disponibilité.

Évangéline Plourde, maire

11-323

4. AUTORISATION DE VERSER LA QUOTE-PART À TRANSPORT ADAPTÉ (6 851 \$)

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement de la quote-part pour 2011 qui représente une somme de six mille huit cent cinquante et un dollars (6 851 \$).

11-324

5. AUTORISATION DE VERSER LA SUBVENTION À LA MAISON DES JEUNES (1 000 \$)

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement de la subvention à la Maison des jeunes d'Albanel pour une somme de mille dollars (1 000 \$).

11-325

6. DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) CONCERNANT LA RÉPARATION DU PONCEAU DU RUISSEAU MORIN

ATTENDU que dans sa résolution 10-317, adoptée lors de la séance ordinaire du 6 décembre 2010, la municipalité d'Albanel demandait l'ajout de glissière de sécurité à trois endroits sur la Route 169, dans le secteur du Cinquième rang;

ATTENDU que, lors de la bonification de la Véloroute des Bleuets, une passerelle devait être installée au dessus du ruisseau Morin;

ATTENDU que l'installation de cettedite passerelle n'a pas été réalisée et que le trajet des cyclistes a été dévié vers la Route 169, rapprochant les cyclistes de la circulation automobile;

ATTENDU qu'il est souhaitable qu'une solution soit envisagée à court terme pour la sécurité des cyclistes dans ce secteur;

ATTENDU qu'il a été constaté que les ailes du ponceau rectangulaire du ruisseau Morin sont détériorées et qu'une intervention serait souhaitable à court terme;

ATTENDU que le prolongement des ailes du ponceau rectangulaire permettrait d'améliorer la piste cyclable et assurerait une meilleure sécurité aux cyclistes qui l'empruntent;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la municipalité d'Albanel adresse une demande au ministère des Transports du Québec afin que ce dernier réalise les travaux de réparation et de prolongement des ailes du ponceau rectangulaire situé au-dessus du ruisseau Morin.

11-326

7. DEMANDE À BELL POUR LE DÉPLACEMENT D'UN POTEAU

ATTENDU la réalisation des travaux de bonification de la Véloroute des Bleuets à l'intérieur des limites d'Albanel;

ATTENDU qu'un poteau situé près du 385, rue de l'Église, appartenant à Bell, est très près de la piste cyclable;

ATTENDU que ce poteau ainsi que son hauban est jugé très dangereux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel demande à Bell de déplacer le poteau situé près du 385, rue de l'Église.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Lucien Lavoie nous demande s'il serait possible d'utiliser le plastique des balles de foin de monsieur Turcotte pour recouvrir le terrain de l'école Sainte-Lucie. Il demande également s'il est possible qu'une maison évaluée à 69 000 \$ au dernier rôle d'évaluation puisse être maintenant évaluée à 99 000 \$.

11-327

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE

Que la séance soit et est levée à 19 h 55.

Fait et passé à Albanel en ce quatorzième jour de novembre 2011.

ÉVANGÉLINE PLOURDE, maire

RÉJEAN HUDON, directeur général